



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la SEINE-MARITIME
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du mardi 05 décembre 2023

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal 19	Nombre de Membres présents à la séance 14	Nombre de Membres présents ou représentés qui ont pris part à la délibération 17
--	--	---

Date de la convocation : 1^{er} décembre 2023

Date d'affichage de l'ordre du jour : 1^{er} décembre 2023

L'an deux-mil-vingt-trois, le cinq décembre à 19h00, le conseil municipal s'est réuni en mairie, en session ordinaire sur convocation en date du premier décembre deux-mil-vingt-trois, sous la Présidence de Monsieur COUILLER Jean-Paul, Maire.

Étaient présents :

Madame BOULIER Claude, Monsieur CALTOT Daniel, Monsieur COUILLER Jean-Paul, Madame DECURE Mélanie, Monsieur DELAMARE Dominique, Madame DELESTRE, Nathalie, Madame LECOQ Annie, Madame LELIÈVRE Josiane, Monsieur ORIENT Olivier, Monsieur PELFRÈNE Daniel, Monsieur POTHÉRAT Frédéric, Madame SAHUT Géraldine, Madame TALBOT Christine et Monsieur TOUTAIN Éric.

Absents excusés :

Monsieur BRUNG Michel

Monsieur GAUDICHON Vincent a donné pouvoir à Monsieur PELFRÈNE Daniel.

Madame NÉE Amélie

Madame OSMONT Marie-Claire a donné pouvoir à Madame LELIÈVRE Josiane.

Monsieur ZEDDE Alain a donné pouvoir à Madame TALBOT Christine.

Secrétaire de séance : Madame DELESTRE Nathalie a été nommée secrétaire de séance.

2023 / 099 – DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 AU BUDGET COMMUNAL 2023

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les budgets primitifs sont toujours prévisionnels et que des décisions modificatives peuvent être nécessaires au cours de l'année pour ajuster le budget, en intégrant des crédits non prévus au budget initial.

Monsieur le Maire propose les ajustements suivants :

- Pour la section de fonctionnement :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Article	Désignation	RECETTES	
		Baisse des crédits	Hausse des crédits
Chapitre 013		0.00 €	+ 3 300.00 €
6419	Remboursement rémunérations de personnel		+ 3 300.00 €
Chapitre 74		0.00 €	+ 6 000.00 €
74832	Attribution fonds dép. péréqu. TP		+ 6 000.00 €
Chapitre 75		- 6 700.00 €	0.00 €
752	Revenus des immeubles	- 6 200.00 €	
7588	Autres produits divers de gestion courante	- 500.00 €	
Chapitre 77		- 2 600.00 €	
7788	Produits exceptionnels divers	- 2 600.00 €	
Total		- 9 300.00 €	+ 9 300.00 €

Différence RECETTES DE FONCTIONNEMENT	0.00 €
--	---------------

Date d'affichage de la présente délibération

Le 12 décembre 2023



- Pour la section d'investissement :

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Article	Désignation	RECETTES	
		Baisse des	Hausse des
Chapitre 10		0.00 €	+ 1 700.00 €
10222	FCTVA		+ 1 700.00 €
Chapitre 16		- 1 700.00 €	0.00 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	- 1 700.00 €	
Total		- 1 700.00 €	+ 1 700.00 €
Différence RECETTES D'INVESTISSEMENT			+ 0.00 €

Le Conseil Municipal est invité à en délibérer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, APPROUVE cette décision modificative n° 2 au budget communal 2023, telle qu'elle a été présentée.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Jean-Paul COUILLER

